



Le secrétaire d'État pour l'Asie-Pacifique, M. Raymond Chan, avec des participants au forum Jeunesse Canada Monde, à Phichit (Thaïlande). M. Chan s'est rendu à Hong Kong, en Chine, en Thaïlande et au Japon en janvier pour discuter de divers dossiers bilatéraux et des possibilités d'échanges commerciaux entre le Canada et ces pays.

l'APEC complète celui qu'il fait dans d'autres organismes régionaux et internationaux tels que l'OCDE, le GATT et le G7; son importance continuera de grandir, à mesure que l'Asie-Pacifique assumera un rôle plus considérable dans les affaires mondiales.

#### L'environnement

Plusieurs pays de l'Asie-Pacifique jouent un rôle important dans les dossiers intéressant l'environnement mondial, tels que ceux concernant les changements climatiques et la coopération en matière de diversité biologique. Le Canada coopère à cet égard avec les pays de la région, grâce à des programmes de l'Agence canadienne de développement international, aux groupes de travail de l'APEC sur la préservation des ressources marines, sur les pêches et sur l'énergie et le tourisme, et à des discussions de fond et à des accords de coopération concernant des questions telles que la protection de l'environnement, la gestion des forêts et de l'eau, l'efficacité énergétique, la science et la technologie.

En intégrant la grande question du développement durable aux efforts qu'elle déploie pour favoriser la coopération économique et la libéralisation des échanges, l'APEC leur donnerait une portée encore plus grande. Le Canada a invité les ministres de l'Environnement de l'APEC à se réunir à Vancouver, les 24 et 25 mars, en marge de l'Exposition et de la Conférence Globe 94. Les principaux objectifs seront alors les suivants : évaluer les occasions de coopération entre les membres de l'APEC; discuter des priorités de la région et de la mise en oeuvre de d'Action 21 en guise de suivi à la Conférence de l'ONU sur l'environnement et le développement (1992); et

réfléchir aux moyens de promouvoir l'intégration du développement durable au programme d'action de l'APEC.

#### Le Canada et l'ANASE

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) comprend le Brunéi, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Elle a été fondée en 1967 et elle constitue l'organisation qui a le mieux réussi en Asie-Pacifique, celle qui dispose d'un solide programme de consultation et de coopération politique. L'ANASE a commencé en 1972 à instaurer avec certains pays des «partenariats pour le dialogue». Le Canada est devenu partenaire en 1977; au nombre des autres partenaires, on compte l'Australie, la Corée, les É.-U., le Japon, la Nouvelle-Zélande et l'Union européenne.

Les liens politiques entre le Canada et l'ANASE se sont développés à la faveur de la Conférence postministérielle de l'ANASE et des ministres des Affaires étrangères des pays partenaires au dialogue,

qui se tient chaque année après la réunion ministérielle de l'ANASE même. La CPM et la réunion des hauts responsables qui la précède offrent aux intéressés l'occasion de dialoguer sur des questions d'intérêt régional et international telles que l'APEC, le GATT, les droits de la personne et la sécurité régionale. En 1993, la CPM a eu lieu à Singapour, et les participants ont approuvé la mise sur pied d'un Forum régional de l'ANASE pour la discussion des questions de sécurité. Ce dernier tiendra sa première réunion à Bangkok en juillet. Au nombre des participants, on comptera non seulement les pays de l'ANASE et les partenaires au dialogue, mais aussi la Chine, la Russie, le Viet Nam, le Laos et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Le Canada et l'ANASE ont signé un Accord de coopération économique en 1981 pour promouvoir entre eux une plus grande coopération sur les plans industriel et commercial et sur celui du développement. Une version révisée de cet accord a été signée en juillet 1993. En vertu du nouveau document, les signataires encourageront une meilleure coopération entre les secteurs privés des divers pays, ils aideront à libéraliser et à accroître les relations commerciales, et ils favoriseront le développement de manière que les efforts profitent aux deux parties.

#### Les droits de la personne

Les pays de l'Asie-Pacifique ne respectent pas tous autant les droits de la personne, ce qui atteste de la diversité politique et culturelle de la région. Tous les gouvernements asiatiques ont sanctionné la Déclaration de Vienne, selon laquelle la protection des droits de la personne partout dans le monde relève en fait de la collectivité internationale. Le Canada continue de surveiller de près l'évolution des choses dans la région, et il n'a pas hésité à exprimer son opinion sur des cas qui intéressaient ces droits. En vertu d'un volet important de ses programmes de coopération en faveur du développement en Asie-Pacifique, le Canada travaille avec les gouvernements et les ONG pour renforcer les

## Forum sur les relations internationales

M<sup>me</sup> Janice Gross Stein, professeur à l'Université de Toronto, et M. Pierre S. Pettigrew, homme d'affaires montréalais, coprésideront le premier Forum national annuel sur les relations internationales du Canada, qui se tiendra à Ottawa les 21 et 22 mars. Le but du Forum est de donner aux Canadiens la possibilité d'analyser les implications que l'évolution rapide des milieux internationaux et nationaux a sur les affaires étrangères, et de commenter les répercussions que cette évolution devrait avoir sur les priorités stratégiques du Canada. Quelque 120 personnes ayant des formations différentes et issues du monde des affaires, des syndicats, des universités, des organisations nongouvernementales, de la communauté autochtone et des médias doivent participer à ce premier Forum. Elles ont été invitées à titre personnel, en fonction de leurs connaissances et de leur expérience. Le Forum national, qui aura lieu chaque année, est un volet important du processus d'examen de la politique étrangère enclenchée par le gouvernement.